

Objectifs de la formation

Le BTSA est un diplôme professionnel permettant aux titulaires de travailler en équipe sur des secteurs d'activité tels que :

- le développement et la gestion de projets de services (à caractère social, économique, touristique, culturel...)
- l'animation et la gestion d'activités ou de structures dans un territoire rural
- la création d'événementiels, la communication, l'accueil, l'information et le conseil



Conditions d'entrée

Peuvent être admis en BTSA DATR : les élèves issus d'un Bac Général, d'un bac technologique STAV, STMG ou ST2S ou d'un bac professionnel agricole. Pour les autres diplômes, des dérogations sont possibles.

Les inscriptions se font jusqu'en mars, par voie électronique sur le site www.parcoursup.fr, pour tous les élèves. Le dossier d'inscription doit être ensuite transmis au LEGTA d'accueil.

Organisation de la formation

Le BTSA est structuré en 15 modules.

Un 16^{ème} module intitulé « Accompagnement au projet personnel et professionnel » est une aide à la maturation du projet personnel et professionnel de l'étudiant, pour affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

La formation se fait sur 2 années scolaires, avec 12 à 16 semaines de stage individuel en entreprises, associations, collectivités (pouvant être réalisées à l'étranger).

L'obtention du diplôme se fait à partir des notes obtenues en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et de celles obtenues lors des épreuves terminales. Les CCF sont des examens organisés par les professeurs de la classe, suivant des règles définies par le Ministère.

Les épreuves terminales sont nationales et ont lieu en fin de 2^{ème} année.

Le stage fait l'objet d'un rapport qui sera soutenu lors des épreuves terminales.

Orientation à l'issue de la formation

Des poursuites d'études sont possibles, notamment en licences professionnelles, mais également en école de commerce et en faculté selon les dossiers scolaires.

Le BTS s'inscrivant dans le cadre du LMD (Licence-Master-Doctorat), son obtention accorde 120 crédits européens.





BTSA DATR

Structure générale de la formation (sur 2 ans)

Brevet de Technicien Supérieur Agricole
Développement, Animation des Territoires Ruraux

58 semaines d'enseignements en établissement
(25h30 + 3h d'activités pluridisciplinaires + 1h30 de MIL)

Modules d'enseignements généraux (10h)

Economie
1h30

Français
1h

Documentation
0h30

Education Socioculturelle (ESC)
1h30

Langue vivante
2h

Education Physique et Sportive
1h30

Mathématiques
1h15

Technologies de l'informatique et du multimédia (TIM)
0h45

Modules d'enseignements professionnels (14h)

De l'espace au territoire
(Histoire Géó, ESC)
1h30

Les acteurs du territoire
(Economie, Histoire Géó, ESC)
2h

Diagnostic de territoire
(Economie, Histoire Géó, ESC, TIM)
2h30

Méthodologie de projet
(Economie, ESC)
1h

Conception de projet
(Economie, Histoire Géó, ESC)
1h30

Marketing
(Economie)
1h30

Gestion juridique et financière
(Economie)
2h

Animation, communication et négociation
(Economie, ESC, TIM)
2h

Accompagnement du projet personnel et professionnel 1h30



STAGES EN ENTREPRISES

12 à 16 semaines (sur 2 ans)
dont 10 semaines prises sur la scolarité

Formation en milieu professionnel

LEGTA

Bourges-Le Subdray Centre de Formation
Le Sollier - CS18 - 18570 LE SUBDRAY

Tel : 02 48 69 74 60 www.bourges.educagri.fr

legta.bourges@educagri.fr



@bourgeslesubdraycentredeformation

